

UNITE

D° ENQUETE PRELIMINAIRE

85 306983

CODE UNITE

PROCÈS-VERBAL N°

/ 19

04994

N° PIÈCE

N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Objet Volant non identifié

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

MDI/CHEF, Officier de Police Judiciaire
Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S)

16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR ^{DATE HEURE} 19 Mars 1985, à 7 heures 30, se présente au bureau de notre unité Monsieur [redacted]. Il nous déclare que depuis plusieurs jours il observe des objets volants non identifiés.

I. - CONSTATATIONS ET MESURES PRISES

----- Nous nous sommes transportés chez Monsieur [redacted]. L'appartement est situé au 14ème étage d'une tour à usage d'habitation. Les fenêtres de l'appartement sont orientées vers l'Ouest. Cette face du bâtiment est dégagé de toutes constructions sur environ 200 mètres; lieux où se trouve une cité composée de bâtiments à grande hauteur.

----- Monsieur [redacted] nous ayant déclaré qu'au moment des faits son poste radio avait été brouillé alors que l'objet s'était approché de sa fenêtre et que prenant peur il s'était enfui, nous effectuons les constatations suivantes: Le poste radio placé sur le réfrigérateur fonctionne normalement. La caméra vidéo est installée devant la fenêtre de la cuisine, une cassette est engagée dans l'appareil. Nous ne remarquons aucun fait suspect. Deux photographies afin de situer les lieux sont prises à partir: l'une de la fenêtre de la cuisine, l'autre de la fenêtre de la salle à manger.

----- Par message n° 76 en date du 19 Mars 1985, nous avisons les autorités concernées.

II. - E N Q U E T E

----- Nous visionnons les deux cassettes enregistrées par Monsieur [redacted] sur lesquelles nous constatons la présence d'un point lumineux ressemblant à une étoile. Monsieur [redacted] nous déclare qu'il a filmé en utilisant le zoom de sa caméra. Il nous remet les deux cassettes en vue de leur exploitation ultérieure. Ces deux cassettes sont entreposées au bureau de la Brigade.

----- Le 19 Mars 1985, à 7 heures, nous procédons à l'audition de [redacted]. Il nous décrit le phénomène qu'il a observé. Il a eu très peur et s'est réfugié chez ses voisins. Il nous indique qu'au moment des faits son poste radio qui était en fonctionnement a été brouillé.

----- Le 19 Mars 1985, à 19 heures, nous nous rendons au domicile de Monsieur [redacted] afin d'observer en sa compagnie le phénomène qu'il nous a décrit le matin. Monsieur [redacted] nous montre alors une étoile qu'il nous désigne comme étant l'objet suspect qu'il a observé depuis plusieurs jours. Cette étoile se trouve au dessus de la tour la plus à gauche représentée sur les photographies. Selon les renseignements recueillis auprès de personnes compétentes il pourrait s'agir de Jupiter.

DESTINATAIRES

Monsieur le Procureur, Commissaire de la République du Département des [redacted]

1 M. le Procureur de la République
1 M. le Général Commandant la 2ème R.A.
2 M. le Ministre de la Défense.

1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLÔTURE 27/4/1985

LE

SIGNATURE(S)

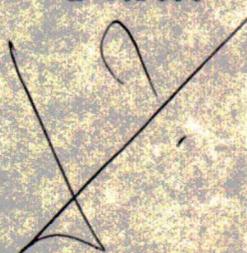
VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE ET CACHET

----- Nous avons contacté la famille [redacted] qui demeure à côté de Monsieur [redacted]. Tous les membres de la famille interrogés nous ont déclaré verbalement n'avoir observé aucun phénomène particulier.

Fait et clos à [redacted], le 27/4/1985

L'O.P.J.

A handwritten signature or set of initials, possibly 'P', written in black ink. It consists of a large, stylized letter 'P' with a long horizontal stroke extending to the right, and a vertical stroke on the left that curves at the bottom.

85306983

UNITE

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

413/1985

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION DE TMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

2

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(voir Procès-verbal de synthèse.)

85306983

Ce jour

date et heure nous trouvant à (lieu)
dix neuf Mars 1985, nous trouvons au bureau de notre Brigade
, Gendarmerie, Agent de Police Judiciaire

Nous soussigné(s)

Vu les articles

20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né le

à

FILIAISON

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

de et de

veuf

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant Rue de à , agent d'outillage aux établissem-
ments Rue à , qui nous déclare :

----- Ce jour, je vous informe que le huit Mars 1985 à vingt heures, alors que je regardais la télévision, j'ai aperçu une lueur, comme une étoile par ma fenêtre. Cette lueur était stable et se situait vers l'Ouest. Elle a disparu vers 9 heures 30. Depuis cette date elle revient tous les jours. Cet objet a la forme d'un cône de couleur noire, se déplace du Sud vers l'Ouest. Le temps était clair.

----- Le samedi seize Mars 1985, à dix neuf heures quinze, j'ai pris ma caméra vidéo afin de filmer le phénomène. Le film dure deux heures, on aperçoit clairement l'objet. Je tiens le film à votre entière disposition.

----- J'habite au 14ème étage, face ouest avec vue dégagée. Mon voisin a contacté avec moi le ciel rempli de points lumineux après la disparition de l'O. V.N.I. dû à un passage d'avion. Mon voisin nommé n'a pas vu l'objet. Un camarade de travail nommé a vu l'objet de chez lui lorsque je lui en ai parlé.

----- Je vous informe que le 18 Mars 1985 vers 19 heures 45 alors que je filmais la lueur, ma caméra a été brouillée ainsi que le poste de radio. Ensuite j'ai repris une vidéo et c'est à ce moment là que la lueur s'est dirigée vers moi. J'ai tout arrêté et je suis parti chez Monsieur pour me réfugier et leur demander si leur radio était brouillée. La lueur s'est approchée de ma fenêtre à environ 15 mètres. Madame et ses filles ont vu la lueur de couleur rouge, de faible luminosité, d'un diamètre de 10 cms environ. Au moment des faits, je n'ai remarqué la présence d'aucun autre objet suspect. Cet objet se déplaçait relativement lentement. Juste avant le brouillage de ma caméra, un énorme nuage s'est formé, comme un orage qui se préparait, et l'objet passait derrière. Le nuage s'est effiloché et c'est à ce moment que la boule s'est approchée de ma fenêtre.

----- Je suis parti de chez Madame vers 20H45 afin de me rendre chez une amie pour dormir car je ne voulais plus rentrer chez moi.

----- A , le 19 Mars 1985 à 10H45. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'A.P.J.



Photos prises de l'appartement de



85306983